

Proposition du Conseil administratif du 9 novembre 2022 en vue de l'approbation des comptes 2021 de la Fondation de la Ville de Genève pour le logement social (FVGLS).

Exposé des motifs

Par cette proposition, le Conseil administratif soumet à votre approbation les comptes de la Fondation de la Ville de Genève pour le logement social (FVGLS) arrêtés au 31 décembre 2021.

A l'appui de cette demande, le Conseil administratif vous transmet les éléments d'information suivants communiqués par la FVGLS:

- rapport d'activité 2021;
- rapport de l'organe de contrôle pour l'exercice 2021;
- compte de pertes et profits 2021;
- bilan au 31 décembre 2021;
- annexe aux comptes 2021.

PROJET DE DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettre i), de la loi sur l'administration des communes du 14 avril 1984;

vu l'article 7 des statuts de la Fondation de la Ville de Genève pour le logement social;

sur proposition du Conseil administratif,

décide:

Article unique. – Le Conseil municipal approuve le rapport annuel d'activité 2021, le compte de pertes et profits et le bilan au 31 décembre 2021, l'annexe aux comptes 2021 et le rapport de l'organe de contrôle du 21 mars 2022 de la Fondation de la Ville de Genève pour le logement social.

- Annexes:*
- Rapport d'activité 2021
 - Rapport de l'organe de contrôle pour l'exercice 2021, compte de pertes et profits, bilan au 31 décembre 2021 et annexe aux comptes



rapport d'activités 2021

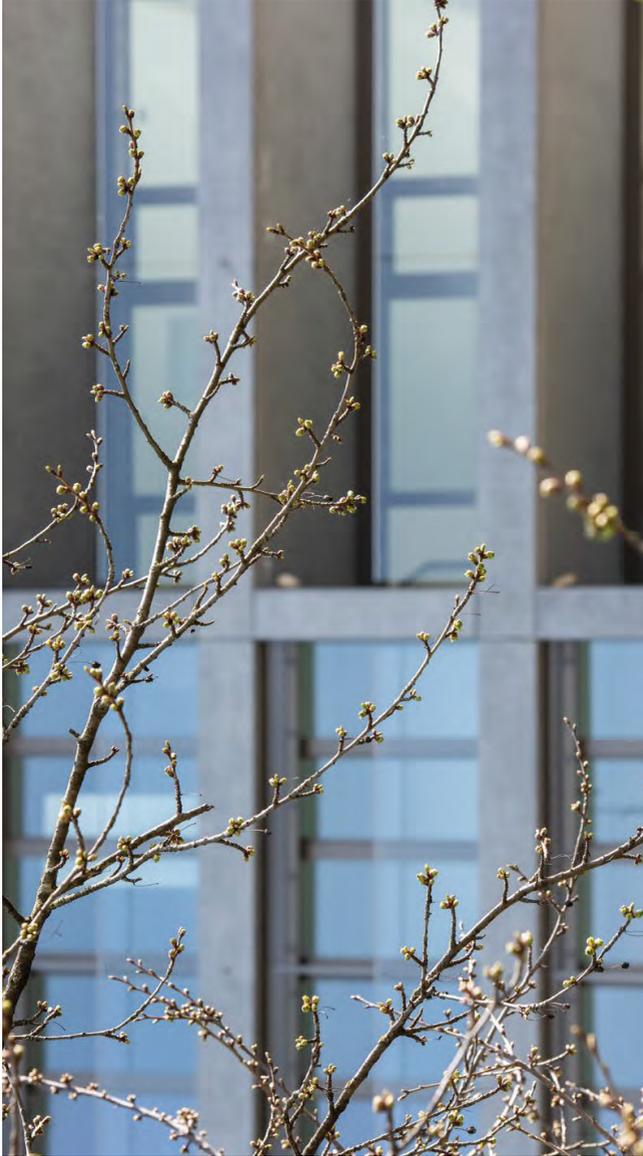
Fondation de la Ville de Genève
pour le logement social

table des matières

7	avant-propos
12	présentation
12	organisation
20	opérations
20	acquisitions
23	gestion et entretien
24	projets
24	location
28	patrimoine
31	projets en cours
36	finances
37	dotation
42	rapport d'activités et comptes de l'exercice 2021
50	impressum



5



4



avant-propos

A l'image du canton, 2021 s'inscrit pour la Fondation dans la tendance générale de mise en œuvre de projets qui seront livrés entre 2022 (Square Aimée-Rapin A2) et 2023 (Square Aimée-Rapin B2 et Allières). Les projets en attente d'ouverture de chantier – Verrier 115, Quai Vernets, Gare des Eaux-Vives – ont quant à eux été confiés à l'ingénieur administratif et la FVGLS compte pouvoir démanier ces opérations fin 2022.

En dépit de ces perspectives, la construction de logements sociaux reste en question des projets d'aménagements par la population et tandis que les nombreux chantiers en cours peuvent donner l'impression d'un «blablabla affréné»¹ – devient un exercice délicat, alors même que les citoyens se font de plus en plus exigeants et que le nombre d'inscriptions à la Fondation a augmenté de manière constante.

Le désir légitime d'un mode de vie plus participatif et la volonté politique affirmée d'accompagner les habitants dans leurs projets de logements en coopérative dans le canton sont des signaux très positifs pour sortir du marché immobilier traditionnel.

Cela restreint néanmoins les possibilités de mise en œuvre de nouvelles opérations publiques, qui offrent des logements économiques aux personnes à la recherche d'un logement de qualité plus traditionnel.

Ainsi, la mise à disposition par la Ville de terrains en DDP pour ses opérations – validée par le Conseil Municipal en 2021 avec le vote d'une nouvelle tranche de dotation, est primordiale pour assurer le développement du logement social par la Fondation et de cette manière freiner la baisse de logement à loyers modérés.²

Etant donné la durée de développement d'un projet (quinze ans en moyenne) les outils mis en œuvre doivent être adaptés aux aspirations actuelles de la population à plus de participation, paraître avant tout juridiques. Ils n'en sont pas moins les leviers fondamentaux pour conserver une maîtrise du sol et lutter contre le processus de gentrification.³

En ce qui concerne le volet acquisition, plusieurs opportunités de tailles diverses ont été analysées.

Ces immeubles aux caractéristiques très différentes ont suscité au sein du Conseil des débats nourris, sur la politique d'acquisition future de la Fondation – dans un contexte territorial et un marché immobilier exigeant.

11



10

Créée en 1955, la Fondation de la Ville de Genève pour le logement social a pour mission principale de développer le parc de logements économiques à Genève en construisant ou en acquérant des biens immobiliers. A cette fin, deux dotations de respectivement 20 et 1,5 millions ont été octroyées en 2006 et 2014.

Une troisième demande de 25 millions – PR 1405 – a été votée par le Conseil municipal le 8 septembre 2021.

Pour ses opérations, elle agit en collaboration avec les institutions cantonales et municipales, les coopératives et les investisseurs institutionnels et privés.

La FVGLS est administrée par un conseil de 66 membres locaux et régionaux élus pour une durée de cinq ans et rééligibles deux fois. Il comprend un représentant ou une représentante par parti politique. Le Conseil administratif nomme, quant à lui, quatre membres directement.

La rémunération de leur activité, à titre de jetons de présence, est calculée sur les traitements attribués aux membres du Conseil municipal.

Trois commissions permanentes – finances, location et travaux – sont chargées du suivi des activités.

Le secrétariat effectue la gestion courante du logement. Le Bureau régit les sessions du Conseil de Fondation, traite les dossiers spécifiques délégués par celui-ci et veille à l'exécution des décisions en lien étroit avec la direction.





membres du Conseil de Fondation

—désignés par le Conseil municipal :

BRUNN Marc (ELG)
BUGNA Jacques (G)
FRIGENTI EMPANA Jannick (PS)
MORATTI Anne (Les Verts)
TORNARE Cuy (PDC)*
VOUMARD Jean-Marie (MCG)
ZAHNO Jean (UDC)

désignés par le Conseil administratif :

BÖHLER Nathalie*
MANZONI Béatrice
RINALDI Daniel
ROGG Olowine

Présidentes: MORATTI Anne*
Vice-présidentes:
MANZONI Béatrice*

*membre du bureau

secrétariat

La FIGLS a son siège au
17 avenue de la Forêt.

direction:
TICOMATES Milos
codirecteur – responsable
des opérations
FASEL Philippe, codirecteur –
responsable administratif
et financier

opérations:
MOR UBALDINI Martina,
responsable
BOWAY Isabelle, architecte

administration:
GOBEL Chantal, secrétaire
administrative
RUFFIN Aurélie, secrétaire
gestion, location
MORATTI Mauro, systèmes
d'informations

commissions

—finances:

BÖHLER Nathalie
présidente
RINALDI Daniel
ZAHNO Jean

travaux:

présidente
MANZONI Béatrice
membres

BUGNA Jacques
RINALDI Daniel
TORNARE Cuy
VOUMARD Jean-Marie

location:

président
TORNARE Cuy
membres

BRUNN Marc
FRIGENTI EMPANA Jannick
présidente
VOUMARD Jean-Marie
ZAHNO Jean

*La présidente et la vice-présidente
font partie du bureau de commission.

Le secrétariat garantit la mise en œuvre des décisions du Conseil de Fondation et des commissions. Il gère les aspects opérationnels et participe à l'élaboration de sa stratégie.

Il prend les décisions nécessaires à la gestion administrative, assure les relations avec l'extérieur, la recherche et la gestion des financements, la prospection pour de nouvelles acquisitions, l'élaboration technique en œuvre des nouvelles opérations.

Les postes de travail de la Fondation représentent 5,3 équivalents temps plein.

2021 a été marquée par le départ à la retraite de Milos Thomaidès, codirecteur, le 31 décembre.

S'appuyant notamment sur un bilan RH externe, la stratégie menée par le Conseil de Fondation pour prévoir la relève a été basée sur la transmission du savoir et une montée en compétences croisées en interne dès le 1^{er} janvier 2022, de Philippe Fasel au poste de directeur et d'Isabelle Bovey en tant que directrice adjointe chargée des opérations.

mandats externes au 31 décembre 2021

– gestion du parc Locatif : Pilet & Renaud SA
Brollet SA

– suivi des emprunts : Finance Active Sifir
Fasel au poste de directeur et d'Isabelle Bovey en tant que directrice adjointe chargée des opérations.

– système de contrôle interne : Optimise Group SA

– analyse technique et surveillance émergente des immeubles : Signa-terre SA

– assurances :

Week-Asby Risk Management SA

– logiciel de gestion : LeadEv, Lepora Développement

– organe de révision : BDO SA



19



18

opérations

Comme en 2020, les conséquences de la pandémie pour les chantiers de la construction ont entraîné une hausse des coûts des matériaux premières et, ponctuellement des retards de livraisons de quelques semaines.

Les chantiers des Allières – chemin Elis-Mauri – et de la Forêt – Square Aimée-Rapin 14-16 – se sont poursuivis selon les plannings établis. A la fin de l'automne, les travaux de l'immeuble 10-12 Square Aimée-Rapin ont démarré. Le projet de la gare des Eaux-Vives a été lancé en septembre 2021, entré en force le 20 septembre 2021. Quant au projet Quai Vernets, il a connu un deuxième épisode judiciaire, puisque malgré le jugement du Tribunal administratif de Première Instance (IAP) rendu le 15 juin 2021, qui a rejeté les oppositions, les décisions ont été déposées contre cette décision auprès de la Chambre administrative de la cour de justice (CACJ) en août 2021*.

* Les recours ont finalement été déboutés en février 2022.

acquisitions

Durant l'année 2021, le secrétariat a analysé plusieurs propositions d'acquisitions d'immeubles. Elles ont permis de signer une promesse d'achat de deux allées d'un ensemble situé à l'avenue Sainte-Cécile 33-35 à Meyrin. Il s'agit du périmètre nord-est de la cité satellite, situé en prolongement de cette dernière, corrigé de l'origine selon les plans de l'Etat, avec une densité ponctuelle élevée, et de vastes espaces verts continus.

Ce sont ces caractéristiques, les prolongements extérieurs de la zone d'activités, les espaces verts qui ont été placés en faveur de cette acquisition, ainsi que son raccordement à un réseau CAD et la proximité des plusieurs équipements et lignes de transports publics.





gestion et entretien

Caroline 43-45

La surélévation de la rue Caroline a obtenu une autorisation en janvier 2021, ce qui a permis de poursuivre l'avancement du projet et de prévoir l'état de l'immeuble au début du premier trimestre 2022.

Le projet nécessitant la démolition d'un étage, le secrétariat s'est attelé dès l'autorisation en force à proposer plusieurs solutions de relogement aux personnes concernées. Afin de faciliter le processus, des habitants durant ces travaux le secrétariat proposera toute une série de mesures d'accompagnement et d'informations en lien étroit avec les mandataires et la règle Pliet&Renaud, ou une ligne spécifique leur sera mise à disposition dès que les travaux.

Vollandes 24-26

Le diagnostic de l'immeuble a mis en exergue le bon état d'entretien de celui-ci, ce qui permet à la Fondation d'envisager trois étapes de travaux complémentaires qui constituent en 1958. Cette étude a aussi permis de confirmer un potentiel de valorisation – de la gallette commerciale et d'une possible surélévation.

Sur la base de ces données, le secrétariat a analysé plusieurs types d'organisations des travaux de rénovation et valorisation. Le choix définitif de la procédure à mettre en œuvre devrait être validé en cours d'année 2022.

A une échelle plus modeste, la Fondation poursuit sa politique d'amélioration des espaces communs des immeubles, qu'ils soient intérieurs ou extérieurs.

Deux sites ont été retenus en 2021, la cour arrière du bâtiment Liocard 34, actuellement non utilisée et le patio des immeubles sis à la rue du 23.Août. Les études sont en cours.

Le coût moyen de réparation des appartements lors de leur rénovation est de CHF 6.516 contre CHF 8.000 en 2020. L'impact du covid (gratuité de loyer accordée aux locaux commerciaux non subventionnés) est de CHF 10 contre CHF 46 en 2020.

24 **projets**

La réflexion initiée en début de mandat du magistrat du Département des Finances, de l'Urbanisme et du Développement (DFDU) et de la magistrature du Département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité (DCAM) a pu se poursuivre sur deux périmètres principaux: Chardieu et Louis-Favre. Pour ce dernier des échanges ont eu lieu avec les copropriétaires. Les logements sont vérifiés, basés sur les dispositions du règlement social de la FVGLS, des possibilités de collaboration.

En effet, la Fondation avait été pressentie pour un DDP sur la parcelle en question avant que le projet ne soit soumis à l'avis de la commission de la construction d'un projet plus à l'échelle du quartier.

Une piste proposée par la FVGLS a été de mettre à disposition son savoir-faire et de travailler en commun à un programme de logements coopératifs et sociaux, soit plus de 17%.

La Fondation réserve statutairement la location de ses logements sociaux primaires à l'organisme de logement social (DFEL) et pour les appartements de son parc historique sont fixés entre 12 et 22% du revenu familial du locataire. Pour ces appartements, l'évolution du revenu des locataires et le taux d'occupation des logements sont vérifiés, basés sur les dispositions du règlement social de la FVGLS.

Pour les autres immeubles, les logements sont régis par la Loi générale sur le logement et la protection des locataires (LGL).

Vingt-deux attributions, pour relocations ont été effectuées.

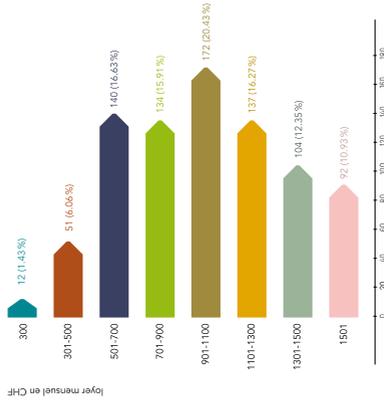
A la fin de l'exercice écoulé le nombre de demandes de logement était de 1 715. En augmentation par rapport à 2020 de 25%, soit plus de 17%.

FVGLS - état des loyers au 31.12.2021

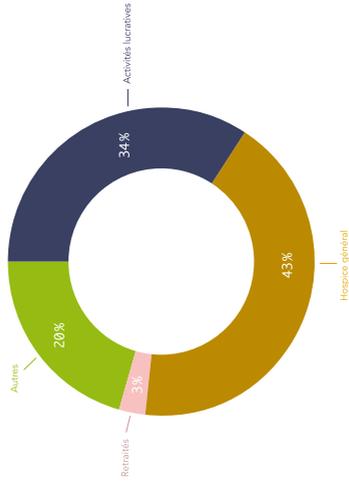
immeuble	libre*	LGL	prix moyen pièce/an	prix bas pièce/an	prix haut pièce/an
Chemin du 23-Août 9-15		HBM	3 020	2 432	3 672
Rue de Carouge 108b		HBM	3 500	3 284	3 818
Rue du Cendrier 7		HBM	3 404	2 524	4 903
Avenue de France 19 / Rue Anne-Torcapel 6-10		HBM	3 121	2 623	3 708
Rue de Montbrillant 76-82		HBM	3 382	2 524	5 340
Chemin Rieu 1C		HBM	3 135	2 574	3 804
Chemin Dr-Jean-Louis Prévost 14		HBM	3 543	3 110	3 993
Chemin Dr-Jean-Louis Prévost 16		HM	3 416	2 424	4 289
Rue Caroline 43-45	x		3 318	900	5 600
Rue du Grand Bureau 27-37	x		3 056	900	5 144
Rue Guye 2-6	x		3 330	1 029	5 520
Rue Lictard 34	x		4 629	1 245	6 400
Rue des Vollaardes 24-26	x		3 371	1 029	5 400

* Régis par le règlement social de la FVGLS.

26 nombre de logements par tranches de loyer sur l'ensemble des immeubles



27 demandes par origine de revenus



29

28 potrimoine

lieu	années de construction	régimes	1,5 p	2 p	2,5 p	3 p	3,5 p	4 p	4,5 p	5 p	5,5 p	6 p	6,5 p	> 6 p	total	activités	parking			
Chemin du 23-Août 9-15	2015	HBM		21		9				31		6			113	11	40			
Square Aimée-Répin 14-16	2022	HMI				14				14					42	3				
Chemin Buisson 4		Libre*											1		1					
Rue Caroline 45-45	1959	Libre*	7			21									67	5	27			
Rue de Carouge 1088	2010	HBM				6				6		2			26	1	13			
Rue du Cendrier 7	2011	HBM				6				3		5			17	3				
Avenue de France 19 / Rue Arve-Tocapoli 6-10	2011	HBM		3		14				41		6			91	4	48			
Rue du Grand-Bureau 27-37	1961	Libre*		32		39				41		4			116	2	32			
Rue Guye 2-6	1960	Libre*		32		30				22		14		1	117					
Dr-Jean-Louis Prévozt 14	2020	HBM								8		8			16		10			
Dr-Jean-Louis Prévozt 16	2019	HMI			11	6				16		12		2	47		20			
Rue Loïnard 34	1913	Libre*				1				1		2		8	12	2				
Rue de Mombillan 76-82	1988	HBM		9		18				24		12		1	64	5	75			
Chemin Rieu 1C	2018	HBM		9						16		10			35	1	18			
Rue des Volarières 24-26	1950	Libre*		6	12	8				52	266	15	162	0	22	0	4	842	53	327
total			7	112	23	179														

* Régis par le règlement social de la FCGLS.



projets en cours

31

projets de la FVQLS sur des terrains en droit de superficie (DDP)
accordés par la Ville de Genève

les Allières / Ella-Maillard 1

description du projet: 1 immeuble de logements HM dans un parc comprenant 3 autres immeubles
nombre de logements/arcades: 66 logements
architectes: basilicalliansello architectes
construction: 2019-2023
mise en location: 2023
coût de l'ouvrage: 21 millions
propriétés: DDP accordé
standard énergétique: THPE

le Forêt - Square Aimée-Rapin 10-12

description du projet: 2 immeubles de logements HM
nombre de logements/arcades: 36 logements
architectes: ngs SA
construction: 2021-2023
mise en location: 2023
coût de l'ouvrage: 13,7 millions
propriétés: DDP accordé
standard énergétique: THPE

Vernier 115

description du projet: 2 immeubles de logements HM et HBM
 nombre de logements/arcades: 50 logements, un immeuble comporte 2 niveaux de locaux d'activités
 architectes: Dunant Lopes & Périmet architectes
 construction: 2022-2025
 mise en location: 2024-2025
 coût de l'ouvrage: 26 millions
 propriété: DDP en cours d'élaboration
 standard énergétique: Minergie

Gare des Eaux-Vives

description du projet: 6 immeubles de logements LGL dans un quartier d'environ 500 logements
 nombre de logements/arcades: 150 logements, diversas arcades et services municipaux
 architectes: Association d'architectes B+W Architecture SA et Tekline SA
 construction: 2023-2026
 mise en location: 2026
 coût de l'ouvrage: 72,2 millions
 propriété: DDP en cours d'élaboration
 standard énergétique: Minergie

autres projets

Quai Vernets

description du projet: plusieurs allées de logements HBM
 nombre de logements/arcades: /lot A: 162 logements et 1 036 m² d'activités /lot B: 123 logements et 773 m² d'activités
 architectes: /lot A: Bureaux Geninascia-Dellefontre Architectes et Bunq SA /lot B: Bureau Jaccoud + Associés et LIS Architectes
 construction: 2022-2028
 mise en location: 2026-2028
 coût de l'ouvrage: 99 millions
 propriété: DDP octroyé par l'Etat de Genève en cours d'élaboration
 standard énergétique: Minergie Eco, Certification Site 2 000 watts

Square Aimée-Rapin 14-16

description du projet: 2 allées de logements HM
 nombre de logements/arcades: 42 logements, une crèche de 1 057 m²
 architectes: mgis SA
 construction: 2020-2022
 mise en location: 2022
 coût de l'ouvrage: 28,25 millions
 propriété: FVGLS
 standard énergétique: THPE

35



34



finances

Dans son rapport daté du 21 mars 2022, l'organe de contrôle interne relatif à la comptabilité a conclu que la comptabilité est conforme aux prescriptions de la loi sur l'administration des communes et son règlement d'application, ainsi qu'au référentiel comptable MCH2 et qu'il existe un système de contrôle interne fiable et efficace. Le montant des dépenses définies selon les prescriptions du Conseil de Fondation.

Le résultat de l'exercice 2021 présente un bénéfice net de CHF 3.3 millions (contre CHF 7.3 millions en 2020) et le montant financier comprenant principalement les charges et produits courants afférents aux immeubles, se monte à 4.2 millions contre CHF 7.9 millions en 2020 qui comprennent une réévaluation comptable de CHF 3.02 millions. La réévaluation des immeubles et la réduction des amortissements incluant la réfection de la toiture du bâtiment des communs de la Forêt pour près de CHF 400 000, totalisent CHF 780 000.

Les charges de personnel, englobant les jets de présence des membres du conseil, ont augmenté de CHF 145 906, alors qu'elles étaient de CHF 1 018 230. L'effectif du personnel, équivalent à 5.3 ETP, est resté identique sur l'ensemble de l'exercice.

Le total du bilan, en progressif, est de CHF 314 millions dont CHF 303 millions d'immobilisations corporelles. Les investissements liés aux projets immobiliers en cours se sont montés à CHF 22 millions. L'endettement totalise CHF 141 millions et représente 45% du bilan. Le ratio de couverture de la dette se monte à 1.84%.

Au vu de la conjoncture et dans la continuité des derniers exercices, les taux fixes et les longues durées ont été privilégiés. Les charges de personnel demeurent inférieures à 2% grâce à un suivi permanent.

dotation

Le 8 septembre 2021, le Conseil municipal a voté la PR-1405 pour l'attribution d'une dotation de CHF 25 000 000, au profit de la Fondation. Elle servira à couvrir le solde des projets déjà en cours et les nouvelles opérations à venir, notamment Chardieu et Fontaines-Saintes.

En 2021, la FVGIS a bénéficié de la dotation de CHF 25 millions du fonds LUP cantonal pour le projet de la Gare des Eaux-Vives, pour un montant de CHF 8 242 632, soit 15% du prix de revient de l'opération.

Suite à cette décision, la Fondation a reversé à la Ville de Genève la dotation déjà reçue dans le cadre de ce projet soit CHF 4 000 000.



dotations Ville de Genève reçues au 31.12.2021 39

concerne	montants reçus	solides à recevoir
Allières / Ella-Maillard 1	3 170 879	0
Chemin du 23-Août 9-13	6 000 000	0
Chemin Buisson 4	414 100	0
Rue Caroline 43-45	1 000 000	320 000
Rue de Carouge 108b	1 100 000	0
Quai Vernets	7 550 000	10 200 000
Rue du Cendrier 7	1 000 000	0
Avenue de France 19 / Rue Anne - Torcapel 6-10	3 000 000	0
Rue Lotard 34	1 125 000	0
Chemin Dr. Jean-Louis Prévost 14-16	2 642 000	0
Chemin Rieu 1C	1 611 000	0
Square Aimée-Rapin 14-16	3 730 000	0
Square Aimée-Rapin 10-12	2 055 000	0
Route de Vermier 115	2 282 900	1 500 000
total	36 680 879	12 020 000

fonds LUP reçus au 31.12.2021

concerne	montant reçu	solde à recevoir
Gare des Eaux-Vives	8 242 632	0

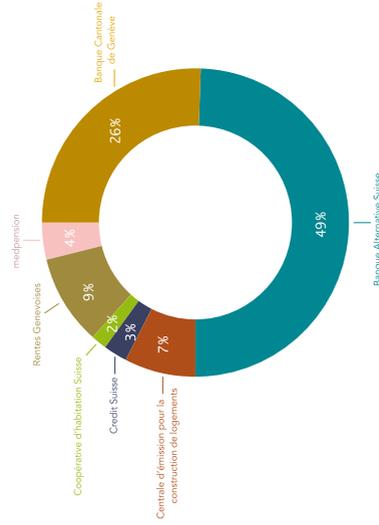


41



40

dettes par prêteur



42 rapport d'activités et comptes de l'exercice 2021

Le bilan et le compte de résultat au 31 décembre 2021 sont annexés au présent rapport.

Le rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels 2021 figure dans le présent rapport.

Le budget 2022 de la FVGIS a été approuvé par le Conseil de la Fondation en date du 3 novembre 2021.

Les comptes de l'exercice 2021 ont été approuvés par le Conseil de Fondation en date du 6 avril 2022.

Le rapport annuel du SCI au 31.12.2021 a été approuvé par le Conseil de Fondation lors de la séance du 6 avril 2022.

Le présent rapport d'activités 2021 a été approuvé en date du 1^{er} juin 2022.

46 compte de résultats au 31 décembre 2021

	budget 2021	réalisé 2021	réalisé 2020
CHARGES D'EXPLOITATION			
charges de personnel	100 000	45 908	37 654
autorités et commissions	70 000	754 715	754 715
salaires du personnel administratif	233 000	185 835	188 346
cotisations patronales	40 000	20 542	26 049
autres charges de personnel	1 153 000	1 018 230	1 017 559
charges de biens et services et autres charges	26 000	22 277	21 622
charges de matériel et de marchandises	30 000	25 788	19 856
immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	144 000	144 221	100 394
prestations de services et honoraires	21 000	17 500	17 920
dédommagements	221 000	209 786	159 792
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	1 374 000	1 228 016	1 177 351
revenus d'exploitation			
revenus divers	485 000	345 000	538 298
autres revenus d'exploitation	455 000	345 000	538 298
total des revenus d'exploitation	940 000	690 000	1 076 596
résultat d'exploitation	-919 000	-883 016	-639 055
en CDF			
charges financières			
charges d'intérêts	2 222 000	2 170 596	2 024 079
charges pour bien-fonds, patrimoine financier	4 973 000	4 383 311	3 612 001
total des charges financières	7 195 000	6 553 908	5 636 080
revenus financiers	10 196 000	10 664 861	10 477 793
revenus des biens-fonds, patrimoine financier			
dédommagements des collectivités publiques	90 000	67 440	74 837
révaluations, immobilisations patrimoine financier	0	0	3 020 000
total des revenus financiers	10 286 000	10 732 302	13 572 630
résultat financier	3 091 000	4 178 394	7 936 550
charges extraordinaires	0	0	0
revenus extraordinaires	0	0	0
résultat extraordinaire	0	0	0
RÉSULTAT TOTAL DU COMPTE DE RESULTATS	2 172 000	3 295 378	7 297 497

48 tableau des flux de trésorerie

en Cdf	2021	2020
résultat total des comptes de résultats	3 295 378	7 297 497
-revenus du compte de résultats sans incidence sur le flux	0	-3 020 000
+ augmentation / - diminution des actifs de régularisation	106 185	701 031
+ augmentation / - diminution des engagements courants	-465 392	25
+ augmentation / - diminution des passifs de régularisation opérationnelle (en C)	-170 085	38 949
flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle (en C)	2 768 086	5 268 906
- achat de placements financiers et des immobilisations corporelles du Patrimoine financier	-21 141 396	-21 746 843
flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement et de placements (en H+P)	-21 141 396	-21 746 843
+ augmentation / - diminution des engagements financiers à court terme	-8 957 180	-201 581
+ augmentations / - diminution des engagements financiers à long terme	24 449 478	7 443 395
+ augmentations / - prélèvements dotation VGE	-2 945 000	7 900 879
+ augmentations / - prélèvements Fonds LUP	8 242 632	0
flux de trésorerie provenant de financement (en P)	20 789 930	15 142 693
variation des liquidités et des placements à court terme (en B+H+P+D)	2 416 620	-1 335 244
liquidités et placements à court terme au 01/01.	7 403 740	8 738 963
liquidités et placements à court terme au 31/12.	9 820 359	7 403 740
variation des liquidités et des placements à court terme	2 416 620	-1 335 244

état du capital propre

49

en Cdf	solde au 1 ^{er} 2021		augmentation		diminution		solde au 31/12/2021	
capital propre	2 010 088		176 632		176 632		2 186 720	
financements spéciaux	2 010 088		176 632		176 632		2 186 720	
réserve émetteur LGL	2 010 088		176 632		176 632		2 186 720	
autres capitaux propres	47 350 879		9 297 632		9 297 632		52 648 511	
capital initial	7 725 000		1 055 000		4 000 000		7 725 000	
dotation Ville de Genève	39 625 879		1 055 000		4 000 000		36 680 879	
dotation Fonds LUP	0		8 242 632		8 242 632		8 242 632	
excédent/déouvert au bilan	114 795 659		10 592 875		7 474 129		117 914 405	
résultats annuels	7 297 497		3 295 378		7 297 497		3 295 378	
résultats cumulés des années précédentes	107 498 162		7 297 497		176 632		114 619 027	
TOTAL	164 156 626		20 067 139		7 474 129		172 749 636	



impressum

adresses des immeubles

Page de couverture et pages 22 et 34-35 :
Avenue Sainte-Cécile, 35-35
19000 Le Teil
Avenue de France, 19 1904 1908
Pages 4-5 : Square Armée-Rapin
Pages 6 et 14 : Rue Anne-Toussaint, 6-10
Pages 7, 10, 11 et 38 : Rue Guyot, 2
Pages 12 et 13 : Rue Guyot, 10
Pages 15 et 16 : Rue Guyot, 10
Pages 17 : Square Armée-Rapin, 14-16
Pages 18-19 : Chemin Ella-Maillard, 1
Pages 21 et 37 : Chemin Dr Jean-Louis
Prieost, 14-16
Pages 30 et 40-41 : Chemin Rieu, 1C

crédits photographiques

Kathelijn Reijse-Salliet /
www.kathelijne.nl

conception graphique & mise en page

Diana Nemeth / www.1203.ch

impression

imprimé chez Look Graphic
en 175 exemplaires
polices de caractères Avenir & Ayuthaya
papier Indigo Rough Bright FSC,
super blanc, 120 et 270 g/m²

avenue de la Forêt, 17, 1202 Genève

www.fvgl.ch





Tél. + 41 22 322 24 24
Fax + 41 22 322 24 00
www.bdo.ch

BDO SA
Rte de Meyrin 123
Case postale 150
1215 Genève 15

Au Conseil de fondation de la

Fondation de la Ville de Genève pour le logement social

Genève

Rapport de l'organe de révision Comptes annuels 2021

(période du 1.1. au 31.12.2021)

21 mars 2022
10498/17'063'184/2150'9987/5
OGR/VHA/mbe



Tél. + 41 22 322 24 24
Fax + 41 22 322 24 00
www.bdo.ch

BDO SA
Rte de Meyrin 123
Case postale 150
1215 Genève 15

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

Au Conseil de fondation de la Fondation de la Ville de Genève pour le logement social, Genève

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de la Fondation de la Ville de Genève pour le logement social comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.

Responsabilité du Conseil de fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application, incombe au Conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application, à la recommandation d'audit suisse 60 "Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux" ainsi qu'aux normes d'audit suisses. Selon ces normes, nous devons respecter les règles d'éthique professionnelle ainsi que planifier et réaliser l'audit de façon à pouvoir constater avec une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021 sont conformes à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application ainsi qu'au référentiel comptable MCH2.



Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 71, al. 2 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes et à la norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de Fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels présentés.

Genève, le 21 mars 2022

BDO SA

A blue ink signature of Olivier Griot on a white background with a fine grid pattern. A small red circular stamp is visible in the top right corner of the signature area.

Olivier Griot
Expert-réviseur agréé

A blue ink signature of Valmir Haxhosaj on a white background with a fine grid pattern. A small red circular stamp is visible in the top right corner of the signature area.

pp Valmir Haxhosaj
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Fondation de la Ville de Genève
pour le logement social

Genève

1. BILAN AU 31 DECEMBRE 2021

	31.12.2021 CHF	31.12.2020 CHF
ACTIF		
Patrimoine financier		
Disponibilités et placements à court terme	9 820 359	7 403 740
Actifs de régularisation	610 424	716 607
Placements financiers	170 265	170 268
Immobilisations corporelles PF	303 556 085	282 414 690
Total patrimoine financier	314 157 134	290 705 305
TOTAL DE L'ACTIF	314 157 134	290 705 305
PASSIF		
Capitaux de tiers		
Engagements courants	74 212	537 605
Engagements financiers à court terme	9 466 779	18 423 959
Passifs de régularisation	110 760	280 843
Engagements financiers à long terme	131 590 482	107 141 004
Provisions à long terme	165 265	165 268
Total capitaux de tiers	141 407 498	126 548 679
Capital propre		
Financements spéciaux	2 186 720	2 010 088
Autres capitaux propres	52 648 511	47 350 879
Excédent au bilan	117 914 405	114 795 659
Total capital propre	172 749 636	164 156 626
TOTAL DU PASSIF	314 157 134	290 705 305



Fondation de la Ville de Genève
pour le logement social

Genève

2. COMPTE DE RESULTATS AU 31 DECEMBRE 2021

	Budget 2 0 2 1 CHF	Réalisé 2 0 2 1 CHF	Réalisé 2 0 2 0 CHF
Charges d'exploitation			
<i>Charges de personnel</i>			
Autorités et commissions	100 000	45 908	37 654
Salaires du personnel administratif	780 000	765 945	754 915
Cotisations patronales	233 000	185 835	198 940
Autres charges de personnel	40 000	20 542	26 049
	1 153 000	1 018 230	1 017 559
<i>Charges de biens et services et autres charges</i>			
Charges de matériel et de marchandises	26 000	22 277	21 622
Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	30 000	25 788	19 856
Prestations de services et honoraires	144 000	144 221	100 394
Dédommagements	21 000	17 500	17 920
	221 000	209 786	159 792
Total des charges d'exploitation	1 374 000	1 228 016	1 177 351
Revenus d'exploitation			
<i>Revenus divers</i>			
Autres revenus d'exploitation	455 000	345 000	538 298
	455 000	345 000	538 298
Total des revenus d'exploitation	455 000	345 000	538 298
Résultat d'exploitation	-919 000	-883 016	-639 053
Charges financières			
Charges d'intérêts	2 222 000	2 170 596	2 024 079
Charges pour bien-fonds, patrimoine financier	4 973 000	4 383 311	3 612 001
Total des charges financières	7 195 000	6 553 908	5 636 080
Revenus financiers			
Revenus des biens fonds, patrimoine financier	10 196 000	10 664 861	10 477 793
Dédommagements des collectivités publiques	90 000	67 440	74 837
Réévaluations, immobilisations patrimoine financier	0	0	3 020 000
Total des revenus financiers	10 286 000	10 732 302	13 572 630
Résultat financier	3 091 000	4 178 394	7 936 550
Charges extraordinaires	0	0	0
Revenus extraordinaires	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0
RESULTAT TOTAL DU COMPTE DE RESULTATS	2 172 000	3 295 378	7 297 497



**Fondation de la Ville de Genève
pour le logement social**

Genève

3. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

	2 0 2 1 CHF	2 0 2 0 CHF
Résultat total des comptes de résultats	3 295 378	7 297 497
- Revenus du compte de résultats sans incidence sur le flux	0	-3 020 000
- Augmentation / + diminution des actifs de régularisation	106 185	701 031
+ Augmentation / - diminution des engagements courants	-463 392	251 429
+ Augmentation / - diminution des passifs de régularisation	-170 085	38 949
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'ACTIVITE OPERATIONNELLE (FTO)	2 768 086	5 268 906
- Achat de placements financiers et des immobilisations corporelles du Patrimoine financier	-21 141 396	-21 746 843
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'ACTIVITE D'INVESTISSEMENT ET DE PLACEMENTS (FTI+P)	-21 141 396	-21 746 843
+ Augmentation / - diminution des engagements financiers à court terme	-8 957 180	-201 581
+ Augmentation / - diminution des engagements financiers à long terme	24 449 478	7 443 395
+ Augmentations / - prélèvements dotation VGe*	-2 945 000	7 900 879
+ Augmentations / - prélèvements dotation Fonds LUP	8 242 632	0
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE FINANCEMENT (FTF)	20 789 930	15 142 693
VARIATION DES LIQUIDITES ET DES PLACEMENTS A COURT TERME (FTO)H(FTI+P)H(FTF)	2 416 620	-1 335 244
Liquidités et placements à court terme au 01.01.	7 403 740	8 738 983
Liquidités et placements à court terme au 31.12.	9 820 359	7 403 740
VARIATION DES LIQUIDITES ET DES PLACEMENTS A COURT TERME	2 416 620	-1 335 244

* se référer pour le détail à la note 6 de l'annexe sous rubrique Dotation Ville de Genève

4. REGLES REGISSANT LA PRESENTATION DES COMPTES

Les règles régissant la présentation des comptes de la Fondation de la Ville de Genève pour le logement social (ci-après FVGLS) reposent sur les principales bases légales suivantes:

- Loi sur l'administration des communes (LAC)
- Règlement d'application de loi sur l'administration des communes (RAC)
- Manuel de comptabilité publique MCH2 publié par le Département présidentiel

5. PRINCIPES RELATIFS A LA PRESENTATION DES COMPTES

La clôture des comptes annuels a été effectuée conformément à la LAC, au RAC et au Manuel de comptabilité publique édité par le Département présidentiel. Ces normes se réfèrent au manuel "Modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes MCH2" édité par la Conférence des directeurs cantonaux des finances (CDF).

La présentation des comptes reflète une situation financière correspondant à l'état réel de la fortune, des finances et des revenus.

a. Principes comptables

Patrimoine financier

Les actifs figurant dans le patrimoine financier (PF) sont portés au bilan s'ils génèrent une utilité future et que leur valeur peut être établie de manière fiable.

Les immobilisations corporelles du PF sont inscrites au bilan au coût d'acquisition ou de fabrication. En l'absence d'un coût d'acquisition, l'inscription au bilan se fait à la juste valeur (coût de remplacement).

Les immobilisations corporelles du PF sont réévaluées, au maximum tous les cinq ans, à la valeur de remplacement lors du bouclement des comptes annuels. L'année 2018 a donné lieu à la première réévaluation.

Les placements financiers sont réévalués lors de chaque clôture à la valeur vénale.

Les autres éléments du PF sont portés au bilan à la valeur nominale.

Le Conseil s'assure également, à chaque clôture des comptes annuels, que tout actif du PF ayant subi une perte durable de valeur a fait l'objet d'une dépréciation comptable dûment documentée.

Les ducroires sur les débiteurs sont estimés selon les mêmes règles que les années précédentes, à savoir sur la base de l'étude du contentieux effectué par le service juridique des régies.

Passif

Les capitaux de tiers sont évalués à la valeur nominale.

Les provisions existantes figurent dans le tableau spécifique en annexe.

Le mouvement sur le capital propre est mentionné dans le tableau spécifique en annexe.

Revenus et charges

Les revenus et les charges des immeubles locatifs sont comptabilisés sur la base des décomptes de gestion.

Les autres revenus et charges sont comptabilisés sur la base des prestations convenues.

6. ETAT DU CAPITAL PROPRE

Capital propre	Solde au 1.1.2021	Augmentation	Diminution	Solde au 31.12.2021
Financement spéciaux	2 010 088	176 632		2 186 720
Réserve entretien LGL	2 010 088	176 632		2 186 720
Autres capitaux propres	47 350 879	9 297 632		52 648 511
Capital initial	7 725 000			7 725 000
Dotation Ville de Genève	39 625 879	1 055 000	4 000 000	36 680 879
Dotation Fonds LUP	0	8 242 632		8 242 632
Excédent / découvert au bilan	114 795 659	10 592 875	7 474 129	117 914 405
Résultat annuel	7 297 497	3 295 378	7 297 497	3 295 378
Résultats cumulés des années précédentes	107 498 162	7 297 497	176 632	114 619 027
TOTAL	164 156 626	20 067 139	7 474 129	172 749 636

Dotation Ville de Genève

Selon la délibération du 15 février 2006 du Conseil municipal de la Ville de Genève, un montant de CHF 20 millions est mis à disposition de la FVGLS pour soutenir la création de logements sociaux. Cette décision a fait également l'objet d'un arrêté du Conseil d'Etat du 12 avril 2006 et d'un échange de correspondance les 12 juin 2007 et 25 juin 2007 entre le Conseil administratif de la Ville de Genève et le Département des constructions et des technologies de l'information (actuellement Département du Territoire).

Selon la délibération du 5 mai 2014 du Conseil municipal de la Ville de Genève (PR-1075), une dotation de CHF 35 millions a été mise à disposition de la FVGLS afin de l'affecter à la création de logements par:

- la construction de logements sociaux
- l'achat de terrains destinés à la construction de logements sociaux
- l'acquisition d'immeubles

Selon la délibération du 8 septembre 2021 du Conseil municipal de la Ville de Genève (PR-1405), une dotation de CHF 25 millions a été mise à disposition de la FVGLS afin de l'affecter à la création de logements par:

- la construction de logements économiques
- l'achat de terrains destinés à la construction de logements économiques
- l'acquisition d'immeubles

Cette même délibération autorise le Conseil administratif à octroyer des cautions simples et solidaires à la fondation pour un montant maximal de CHF 100 millions.

Immeuble	01.01.2021	Augmentation	Diminution	31.12.2021
23 août	6 000 000			6 000 000
Buisson	414 100			414 100
Caroline surélévation	0	1 000 000		1 000 000
Carouge	1 100 000			1 100 000
Cendrier	1 000 000			1 000 000
Forêt A2	3 730 000			3 730 000
Forêt B2	2 000 000	55 000		2 055 000
France	3 000 000			3 000 000
Gare des Eaux-Vives	4 000 000		4 000 000	0
Jean-Louis Prévost	2 642 000			2 642 000
Les Allières	3 170 879			3 170 879
Liotard	1 125 000			1 125 000
Quai Vernets	7 550 000			7 550 000
Rieu	1 611 000			1 611 000
Vernier 115	2 282 900			2 282 900
TOTAL	39 625 879	1 055 000	4 000 000	36 680 879

Dotation Fonds LUP

En date du 25 octobre 2021, le Département du territoire (DT) de l'Etat de Genève a octroyé une dotation du Fonds LUP pour un montant de CHF 8'242'632 correspondant à 15 % du prix de revient de l'opération dite de la Gare des Eaux-Vives. Les précédentes attributions octroyées par la Ville de Genève dans le cadre de cette opération, au titre de dotation, pour un montant de CHF 4'000'000 ont été dument remboursées.

Réserves entretien LGL

Cette rubrique représente le montant des réserves pour entretien des immeubles subventionnés (LGL) fixées par l'Office cantonal du logement et de la planification foncière (OCLPF).

Immeuble	Etat au 01.01.2021	Augmentation	Diminution	Etat au 31.12.2021
23 août	1 212 304			1 212 304
Carouge	50 116			50 116
Cendrier	198 740			198 740
France	473 692			473 692
Montbrillant	75 236			75 236
Rieu	0	176 632		176 632
TOTAL	2 010 088	176 632	0	2 186 720

7. TABLEAU DES PROVISIONS

	Etat au 01.01.2021	Augmentation	Diminution	Etat au 31.12.2021
Fond rénovation PPE communs Montbrillant	165 268		3	165 265
TOTAL	165 268	0	3	165 265

But: fond de rénovation réglementaire pour les grands travaux d'entretien des communs de l'immeuble Montbrillant.

8. TABLEAU DES IMMOBILISATIONS DU PATRIMOINE FINANCIER

Date de validation du contrat et non responsable / inscription au registre financier	19.07.2019		25.09.2017		26.10.1990		06.12.1991		25.11.1988		05.04.2009		16.11.2008		20.07.2019		02.07.2012		15.11.2013		13.11.2013		
	Objet	Montant en euros																					
Coûts d'acquisition / de construction	11 477 340	11 477 340	14 423 216	14 423 216	14 423 216	14 423 216	14 423 216	14 423 216	14 423 216	14 423 216	14 423 216	14 423 216	14 423 216	14 423 216	14 423 216	14 423 216	14 423 216	14 423 216	14 423 216	14 423 216	14 423 216	14 423 216	
Diminution																							
Revalorisations																							
Valeur comptable	11 477 340	11 477 340	14 423 216	14 423 216	14 423 216	14 423 216	14 423 216	14 423 216	14 423 216	14 423 216	14 423 216	14 423 216	14 423 216	14 423 216	14 423 216	14 423 216	14 423 216	14 423 216	14 423 216	14 423 216	14 423 216	14 423 216	
Autres informations																							

Date de validation du contrat et non responsable / inscription au registre financier	04.12.2015		03.08.2015		05.04.2017		01.02.2017		09.04.2017		08.07.2017		25.11.2017		23.03.2019		11.12.2018		06.12.2018		03.04.2019		
	Objet	Montant en euros																					
Coûts d'acquisition / de construction	11 000 000	11 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	
Diminution																							
Revalorisations																							
Valeur comptable	11 000 000	11 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	
Autres informations																							

TOTAL	
Coûts d'acquisition / de construction	11 477 340
Diminution	
Revalorisations	
Valeur comptable	11 477 340
Autres informations	

* Prêt en cours
 ** en cours d'acquisition, actif d'actif à terme signé le 22 décembre 2021 - actif d'actif conditionné à autorisation LDP (30 logements)

9. TABLEAU DE LA DETTE

Crédits de construction

En CHF	31.12.2021	Court terme	Long terme	Intérêts hypothécaires	Intérêts intercalaires	Variation	31.12.2020	Court terme	Long terme
BCGe (Allières HM)	1 145	1 145				1 145	0		
BCGe (Allières HMLUP)	516	516				516	0		
Rentes Genevoises (JLP C1)	0	0				-9 303 821	9 303 821	9 303 821	
Rentes Genevoises (JLP C2)	0	0				-4 255 957	4 255 957	4 255 957	
Rentes Genevoises (Forêt B)	1 008 466	1 008 466				2 348	1 008 466	0	
	1 910 127	1 910 127	0	0		-12 549 651	13 559 778	13 559 778	0

Avances à terme fixe

En CHF	Echéance	31.12.2021	Court terme	Long terme	Intérêts hypothécaires	Intérêts intercalaires	Variation	31.12.2020	Court terme	Long terme
BCGe (Allières)	1M	5 446 174	5 446 174			41 143	5 446 174	0		
BCGe (Grand-Bureau)	1M	0	0		4 325		-1 000 000	1 000 000	1 000 000	
CS (Guye)	12M	1 470 000	1 470 000		11 851		-1 000 000	2 470 000	2 470 000	
		6 916 174	6 916 174	0	16 176	41 143	3 446 174	3 470 000	3 470 000	0

Emprunts hypothécaires

En CHF	Echéance	31.12.2021	Court terme	Long terme	Intérêts hypothécaires	Intérêts intercalaires	Variation	31.12.2020	Court terme	Long terme
CHS (Cendrier)	2029	228 500	28 350	198 150	2 478		-28 350	254 850	28 350	226 500
BCGe (Cendrier)	2025	7 008 292	42 091	6 966 201	179 407		-42 091	7 050 383	42 091	7 008 292
CHS (Guye)	2029	1 560 000	195 000	1 365 000	17 063		-195 000	1 755 000	195 000	1 560 000
CS (Guye)	2025	1 720 000	60 000	1 660 000	47 650		-60 000	1 780 000	60 000	1 720 000
CS (Guye)	2026	1 000 000		1 000 000	25 000			1 000 000		1 000 000
BCGe (Grand-Bureau)	2029	2 460 979		2 460 979	19 442		0	2 460 979		2 460 979
CHS (France)	2028	1 124 100	160 590	963 510	12 445		-160 590	1 284 690	160 590	1 124 100
CCL (France)	2025	12 300 000		12 300 000	261 375			12 300 000		12 300 000
BAS (France)	2032	9 500 000		9 500 000	304 000			9 500 000		9 500 000
BAS (France)	2021	199 000	128 000	71 000	4 158		-128 000	327 000	128 000	199 000
BCGe (Carouge)	2030	6 708 000		6 708 000	220 358			6 708 000		6 708 000
BCGe (Carouge)	2030	1 225 500	64 500	1 161 000	42 377		-64 500	1 290 000	64 500	1 225 500
BCGe (Montbrillant)	2024	3 510 240	130 930	3 379 310	48 999		-130 930	3 641 170	130 930	3 510 240
BCGe (Montbrillant)	2027	5 000 000		5 000 000	96 750			5 000 000		5 000 000
BCGe (Caroline)	2023	135 400	60 700	74 700	4 715		-60 700	196 100	60 700	135 400
BAS (Artamias)	2022	4 981 250	425 000	4 556 250	76 604		-425 000	5 406 250	425 000	4 981 250
BAS (Artamias)	2022	6 500 000		6 500 000	61 750			6 500 000		6 500 000
BAS (Artamias)	2023	6 500 000		6 500 000	65 000			6 500 000		6 500 000
BAS (Artamias)	2022	6 000 000		6 000 000	54 000			6 000 000		6 000 000
BAS (Artamias)	2037	8 000 000		8 000 000	181 600			8 000 000		8 000 000
BCGe (Rieu)	2034	2 000 000		2 000 000	25 850			2 000 000		2 000 000
BCGe (Rieu)	2037	2 000 000		2 000 000	38 300			2 000 000		2 000 000
BCGe (Rieu)	2038	2 800 000		2 800 000	55 440			2 800 000		2 800 000
BCGe (Rieu)	2035	1 814 743	99 020	1 715 723	17 232		-99 020	1 913 763	99 020	1 814 743
VSAO-ASMAC (Liolard)	2027	6 000 000		6 000 000	42 600			6 000 000		6 000 000
BAS (Forêt A)	2034	3 649 000		3 649 000		44 153		3 649 000		3 649 000
BAS (Forêt A)	2040	15 602 420		15 602 420		130 509		12 384 420		3 218 000
Rentes Genevoises (Prévoist)	2041	9 625 133	103 497	9 521 636	178 152			9 625 133	0	0
Rentes Genevoises (Prévoist)	2041	3 980 403	42 800	3 937 603	73 675			3 980 403	0	0
		133 130 960	1 540 478	131 590 482	2 154 419	174 662	24 595 775	108 535 185	1 394 181	107 141 004
T O T A L		141 057 261	9 466 779	131 590 482	2 170 596	218 153	15 492 298	125 564 963	18 423 959	107 141 004

10. ACTIFS MIS EN GAGE OU CEDES

	31.12.2021	31.12.2020
Terrains et immeubles		
Valeur nette comptable	303 556 085	282 414 690
Emprunts couverts par le gage		
Crédits de construction	1 010 127	13 559 778
Avances à terme fixe	6 916 174	3 470 000
Emprunts hypothécaires	133 130 960	108 535 185
Description du gage		
Cédules hypothécaires	195 954 354	182 202 521
Hypothèques légales en faveur de la Ville de Genève	2 802 959	2 802 959
Hypothèques légales en faveur de l'Etat de Genève	14 063 608	14 063 608

11. INDICATEURS FINANCIERS

Taux d'autofinancement	
Définition	Ce ratio correspond à l'autofinancement exprimé en pourcentage des revenus courants.
Résultat	30% (2020: 36%)
Valeur indicative	> 20% bon

Considérant le domaine d'activité de la fondation, les autres indicateurs financiers figurant dans le manuel MCH2 ne sont en l'état pas applicables.

12. ORGANISATION DE LA FONDATION

a. Activités de la Fondation

La FVGLS, entreprise de droit public, a pour but principal la construction, l'achat, la vente (à l'exclusion des terrains préemptés par la Ville de Genève et cédés à la fondation), l'échange, la rénovation, la location ou la mise en droit de superficie d'immeubles destinés en priorité au logement pour des personnes à revenu modeste et à la location de locaux à vocation commerciale, artisanale ou industrielle, sur le territoire du canton de Genève.

Dans la mesure du possible, elle respecte les objectifs poursuivis par le Conseil municipal et le Conseil administratif de la Ville de Genève en matière d'aménagement et de construction de logements.

Son siège social est situé au 17 avenue de la Forêt à Genève.

Le nombre d'employé.e.s est inférieur à 10 (5.3 ETP).

b. Composition du Conseil de fondation et mode de signature au 31 décembre 2021

Moratti Anne	présidente	signature collective à 2*
Manzoni Béatrice	vice-présidente	signature collective à 2*
Böhler Nathalie	membre	signature collective à 2*
Tornare Guy	membre	signature collective à 2*
Brunn Marc	membre	signature collective à 2**
Bugna Jacques	membre	signature collective à 2**
Frigenti Empana Jannick	membre	signature collective à 2**
Rinaldi Daniel	membre	signature collective à 2**
Rogg-Deketh Olowine	membre	signature collective à 2**
Voumard Jean-Marie	membre	signature collective à 2**
Zahno Jean	membre	signature collective à 2**
Hors conseil		
Fasel Philippe	directeur	signature collective à 2**
Thomaidis Miltiade	directeur	signature collective à 2**

** avec * uniquement

c. Organe de révision

BDO SA
123, route de Meyrin
1219 Vernier

d. Exonération fiscale

La FVGLS est au bénéfice d'une exonération fiscale au niveau cantonal et fédéral, datée du 18 novembre 1981, et ceci pour une durée indéterminée. A compter de la période fiscale 2012, la FVGLS bénéficiait d'une exonération de l'impôt immobilier complémentaire pour les immeubles affectés au but social. Cette exonération a fait l'objet d'une révocation par l'administration fiscale le 21 juin 2021. La fondation a formé un recours, encore pendant, contre cette décision.

13. INDICATIONS SUPPLEMENTAIRES

a. Gestion des risques financiers

Le Conseil de fondation, avec la collaboration de la direction, est responsable des stratégies financières appliquées.

Dans le cadre de ses activités, la FVGLS peut être exposée à des risques financiers de plusieurs natures, notamment :

- au risque de marché (risque de taux d'intérêt)
- au risque de crédit (risque de contrepartie)
- au risque de liquidités et de refinancement

La gestion de ces risques a pour but d'en minimiser les conséquences négatives éventuelles sur les finances de la FVGLS. La fondation ne recourt pas aux instruments financiers dérivés pour minimiser l'impact potentiel de ces différents risques.

Risque de taux

La FVGLS est exposée à un risque de taux important du fait du financement du parc immobilier par des emprunts hypothécaires. Ce risque est inhérent à la structure du bilan et à l'activité de la fondation. La politique conduite est d'adapter les échéances hypothécaires aux objectifs poursuivis, notamment en matière de fixation de loyers.

Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque qu'une contrepartie ne remplisse pas ses engagements. La FVGLS considère qu'elle n'est pas exposée à un fort risque de crédit dans la mesure où la politique est de diversifier les placements des liquidités sur plusieurs établissements bancaires de premier ordre en Suisse.

Les créances locatives sont gérées par les régies mandataires qui disposent d'un service du contentieux et fait également l'objet d'un suivi permanent par la direction de la fondation.

Risque de liquidités et de refinancement

La FVGLS gère ses liquidités par le biais d'un reporting périodique remis aux membres de la Commission finances.

La capacité à se financer est notamment garantie par des cédules hypothécaires et par le soutien de la Ville de Genève à travers les dotations accordées.

Risque de change

L'entier des transactions est effectué en francs suisses.

Risque opérationnel sur la gestion du parc immobilier

La gestion courante du parc immobilier est confiée par le biais d'un mandat à des régies de la place. La fondation exerce une surveillance régulière sur les activités déléguées.

b. Système de contrôle interne

Un système de contrôle interne (SCI) est en place et fait l'objet d'une mise à jour annuelle faisant l'objet d'un rapport soumis à l'approbation du Conseil de fondation. Ce rapport comprend les éléments suivants :

- Règlement de gestion du SCI
- Matrice "Processus-Risques-Contrôles"
- Cartographie des risques
- Listes des risques
- Liste des contrôles
- Rapport détaillé des risques majeurs
- Procédures métiers

La gestion courante des risques est déléguée à la direction dans le cadre du règlement interne et de la cartographie des risques approuvés par les instances.

Les risques majeurs font l'objet d'un reporting régulier de la direction à la Commission finances et au Conseil de fondation.